



De gauche à droite, Richard Mattiotti, Jean-Pierre Sendra, Jacques Villard, Robert Ménard, Philippe Ruiz

Béziers 30 janvier 2019

Le Maire de Béziers Robert Ménard reçoit

Jacques Villard Chef de l'Etat Pied-Noir

Le mercredi 30 janvier 2019, Jacques Villard, Chef de l'Etat Pied-Noir, Président de la Fédération des Deux Rives (FDR) accompagné d'une délégation de son Etat, composée de Philippe Ruiz, Président du Conseil des Ministres, Président de la Fédération de Catalogne, de Jean-Pierre Sendra, Conseiller d'Etat, représentant le Président du Conseil d'Etat John Henry Bennett, de Richard Mattiotti, Député, représentant le Président de l'Assemblée Nationale René Pico, a rencontré Monsieur Robert Ménard, Maire de Béziers.

Cet entretien s'est déroulé dans la salle de réunion du Conseil Municipal de la Mairie de Béziers pendant un peu plus d'une heure au cours de laquelle les différentes parties se sont exprimées. Après le discours d'accueil de Monsieur le Maire de Béziers, Monsieur Philippe Ruiz a développé l'objet de ces rencontres entre les représentants de l'Etat Pied-Noir et les élus territoriaux Pieds-Noirs de la République française.

Le Président Jacques Villard a ensuite abordé deux thèmes : l'association « Les Pieds-Noirs dans le Monde et leurs Amis » et l'Etat Pied-Noir « La Fédération des Deux Rives (FDR) », illustrés par deux brochures qui ont été remises à Monsieur le Maire de Béziers.

Cet Etat dont le premier initiateur fut le Député-Maire d'Alger Benoît Vuillermoz, en 1870, a été officiellement créé au sein de la communauté internationale, le 1^{er} octobre 2016. Sa vocation est de rassembler le plus grand nombre de Pieds-Noirs dispersés dans le monde à la suite du génocide, de l'exode et de la dispersion dont ce Peuple et cette Nation ont été victimes en 1962.

Jacques Villard l'a souligné, cet Etat Pied-Noir est un Etat pacifique, laïc et démocratique dirigé non seulement par un Chef d'Etat, mais par une collégiale de Corps Constitués.

L'Etat Pied-Noir possède son drapeau, ses armoiries, sa constitution, sa doctrine et en général tous les attributs et les organes d'un Etat moderne prêt à rejoindre l'Organisation des Nations Unies (ONU).

C'est la Déclaration Universelle des Droits des Peuples qui légitime désormais l'Etat Pied-Noir dit la Fédération des Deux Rives (FDR) dans toutes ses démarches internationales y compris ses actions en justice afin de faire reconnaître les droits de cette Nation qui n'a pas démérité.

Actuellement la Fédération des Deux Rives est un Etat de Souveraineté Fonctionnelle qui revendique 24.000 ha de bonnes terres, sur le sol français, propriétés de Pieds-Noirs, qui ont été confisqués par la V^{ème} République française et remis, sans droit ni titre, en toute illégalité, à la République algérienne.

C'est ce territoire que la FDR désigne à présent, comme étant son Territoire National afin de devenir un Etat de Souveraineté Territoriale.

Enfin, Monsieur Richard Mattiotti, membre de la Commission Mémoire et Tradition, a présenté à Monsieur le Maire de Béziers une brochure sur l'insurrection de 1871 à Palestro, au cours de laquelle plusieurs dizaines de Pieds-Noirs furent massacrés.

Jacques Villard a terminé en remerciant chaleureusement Monsieur Robert Ménard, Maire de Béziers pour son accueil et pour l'action remarquable qu'il a entreprise afin de valoriser l'importante présence de Pieds-Noirs qui se sont parfaitement intégrés dans sa cité.

Le Maire de Béziers en clôture a fait l'éloge de tous ses concitoyens de cette cité du Languedoc qui fut une terre d'accueil compatissante pour les Pieds-Noirs leur permettant ainsi de panser leurs plaies avec dignité.

Les deux parties pensent pouvoir travailler à l'avenir sur des projets culturels et économiques.

Contact avec le Chef de l'Etat Pied-Noir

Jacques Villard

9 rue du Four

34600 Faugères

jacquesvillard34@gmail.com

09.64.40.66.32

Site : etat-pied-noir.eu